

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES

MASTER DE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

MENTION SOCIOLOGIE

2022-2023

L'ÉCOLE
DES HAUTES
ÉTUDES EN 
SCIENCES
SOCIALES

54 boulevard Raspail – Bureau A707 75006 PARIS

☎ : 01 53 10 53 81 - e-mail : master.sociologie@ehess.fr

<https://www.ehess.fr/fr/master-sociologie>

SOMMAIRE

PRESENTATION GENERALE.....	2
CONTEXTE SANITAIRE	2
CALENDRIER DE L'ANNEE 2022-2023	3
ÉCHÉANCES ET JURY DE MASTER 1	4
ÉCHÉANCES ET JURY DE MASTER 2	5
DISPOSITIONS COMMUNES (M1 et M2)	6
JURY DÉDIÉ AUX CONTRATS DOCTORAUX	6
ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA SCOLARITÉ	7
MASTER 1	22
MASTER 2	25
DISPOSITIONS COMMUNES (M1 ET M2).....	28
LISTE DES SÉMINAIRES DE MASTER (M1-M2)	28
SÉMINAIRES DE TRONC COMMUN DE M1.....	28
SÉMINAIRES « ENQUÊTE COLLECTIVE » DE M1	29
SÉMINAIRE DE SUIVI DES MÉMOIRES DE M1.....	30
SÉMINAIRES DE TRONC COMMUN DE M2.....	31
SÉMINAIRES PRATIQUES DES LOGICIELS D'ANALYSE DES DONNÉES (PLAD) DE M2.....	31
SÉMINAIRES DE SUIVI DES MÉMOIRES DE M2.....	33
ATELIERS DE LECTURE (M1 ET M2)	33
ATELIERS D'INITIATION ET D'INTRODUCTION (M1 ET M2)	34
ATELIERS DE MÉTHODOLOGIE (M1, M2) SAUF PLAD	34
SEMINAIRES DE RECHERCHE (SOCIOLOGIE OU HORS SOCIOLOGIE).....	35
LE STAGE OBLIGATOIRE EN MASTER À L'EHESS	36
ENSEIGNEMENTS DE LANGUE VIVANTE.....	40
DEONTOLOGIE	42
ANNEXES	43
CHARTRE DU TUTORAT	44
ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANT·E·S	45
ALLOCATIONS ET AIDES DIVERSES	47
ÉTUDIER À L'ÉTRANGER	48
REPRENDRE SES ÉTUDES À L'EHESS	49
INFORMATIONS PRATIQUES	50
NOTES.....	52

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DE LA MENTION

Responsables pédagogiques : Liora Israël et Dominique Marchetti

Conseil pédagogique :

Christelle Avril • Nathalie Bajos • Yannick Barthe • Philippe Bataille • Valérie Beaudouin • Céline Béraud • Marc Bessin • Alexandra Bidet • Kamel Boukir • Hamit Bozarslan • Daniel Cefai • Sabine Chalvon-Demersay • Francis Chateauraynaud • Eve Chiapello • Françoise Daucé • Nicolas Dodier • Lucie Dreschelova • Benoît Hachet • Nicolas Henckes • Eva Illouz • Liora Israël • Sylvain Laurens • Sébastien Lechevalier • Cyril Lemieux • Edgardo Manero • Dominique Marchetti • Adèle Mommeja • Pierre-Michel Menger • Jules Naudet • Jean-Bernard Ouedraogo • Serge Paugam • Alexandra Poli • Juliette Rennes • Camille Roth • Gisèle Sapiro • Régis Schlagdenhauffen • Sébastien Tank-Storper • Isabelle Thireau • Isabelle Ville • Bénédicte Zimmermann.

Une réforme du Conseil pédagogique est en cours et sa composition changera dans le cours de cette année universitaire.

Professeur agrégé : Benoît Hachet.

Attachées temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) : Marine Duros • Maud Hetzel • Svetlana Russkikh.

Doctorantes chargées d'enseignements (DCE) : Alice Le Gall-Cécillon (Ouscipo) • Judith Marcou • Clara-Marie Nasser • Daria Petushkova.

Secrétaire de la formation :

Anaïs Thibault

☎ : 01 53 10 53 81

e-mail : master.sociologie@ehess.fr

Bureau A.707, 54 bd Raspail, 75006 Paris

Permanences : sur rendez-vous

Enseignant orienteur 2022-2023 (pour le master 2) :

Benoît Hachet, benoit.hachet@ehess.fr

(Contact par e-mail pour RDV en indiquant votre numéro de téléphone)

PRESENTATION GENERALE

La mention Sociologie du master Sciences sociales de l'EHESS propose une formation à la discipline dans la diversité de ses orientations et de ses méthodes, donnant à chaque étudiant-e la possibilité d'acquérir des compétences de recherche et d'analyse sur de nombreuses questions de société.

Elle s'appuie en M1 et en M2 sur un grand éventail de séminaires de recherche, de lecture et de méthodologie qui concourent à la formation à la recherche par la recherche caractéristique de l'EHESS. Les étudiant-es sont invité-es à construire leur propre parcours en lien avec leur directrice ou leur directeur de mémoire.

La formation en M1 et en M2 permet aux étudiant-es de s'approprier les concepts de la discipline et d'entrer en discussion avec les principales propositions qui fondent les théories sociologiques. La spécialité délivre une solide formation méthodologique, reposant sur une enquête de terrain amorcée dès le M1 et des enseignements diversifiés. Afin de préparer chacun-e au dialogue interdisciplinaire et international, la formation encourage l'étudiant-e à suivre un séminaire dans une autre discipline des sciences sociales, ou relatif à une autre aire culturelle.


Formation générale réflexive, ouverture pluridisciplinaire et élaboration progressive d'un objet d'études constituent les principaux traits d'une mention orientée vers la pratique de la recherche.

Depuis 2019, la maquette a été rénovée, en particulier en direction d'un renforcement de l'apprentissage de l'enquête et de la diversité des méthodes des sciences sociales. La plus grande partie des enseignements (séminaires d'enquête, de méthodes et lectures en particulier) a dorénavant lieu sur le Campus Condorcet situé à Aubervilliers. Il faut donc prendre en compte les temps de trajet pour les séminaires ayant lieu à l'extérieur du Campus.

CONTEXTE SANITAIRE




Le contexte sanitaire actuel pourrait modifier les conditions d'accueil et de circulation dans les sites gérés par l'EHESS.

Les étudiant-es du master sont invité-es à tenir compte des indications transmises régulièrement par l'EHESS, sur les sites d'enseignement et à s'y conformer.

 Il est vivement conseillé aux étudiant-es de consulter régulièrement leur messagerie électronique prenom.nom@ehess.fr afin de ne pas manquer d'information importante transmise par le secrétariat.

CALENDRIER DE L'ANNEE 2022-2023

Ce calendrier indique les échéances et dates impératives pour **les étudiant-es de M1 et M2 du master Sociologie**.

-  **3 au 6 octobre 2022** : Journées de rentrée de l'EHESS.
-  **10 octobre 2022** : Journée de rentrée de la Mention Sociologie (Auditorium 250 du Centre des colloques du Campus Condorcet, sortie métro 12 Front Populaire, Place du Front populaire, 93322 Aubervilliers).
-  **2 décembre 2022** : date limite de transmission de la fiche de parcours pédagogique et de la charte du tutorat signées au secrétariat (après visa du ou de la directeur-trice).

Vacances et fermeture de l'EHESS

Au cours de l'année universitaire 2022-2023, les cours seront uniquement interrompus :

- Du lundi 19 décembre 2022 au mardi 3 janvier 2023 matin.
- Du lundi 24 avril 2023 au lundi 8 mai 2023 inclus.
- Durant les jours fériés et les ponts suivants : vendredi 11 novembre 2022, lundi 10 avril 2023, lundi 1^{er} mai et lundi 8 mai 2023, jeudi 18 mai et lundi 29 mai 2023.

Les enseignements se termineront le 30 juin 2022.

ÉCHÉANCES ET JURY DE MASTER 1

(Sous réserve de modifications)

- **Première session : Le jury de la mention se réunira le 30 juin 2023.**

Vendredi 16 juin 2023 : date limite de remise du mémoire au directeur ou à la directrice du mémoire.

À l'attention du directeur ou de la directrice : avoir remis un exemplaire du mémoire permettant l'évaluation du travail, et transmis la note au secrétariat, en se référant à la grille d'évaluation des M1 (il n'y a pas de soutenance des mémoires de M1).

- Toutes les validations de séminaires et du mémoire de M1 doivent être parvenues au secrétariat **avant le 20 juin 2023**.

Avant le 23 juin pour les étudiant-es souhaitant poursuivre leur cursus à l'EHESS en M2 : transmettre au secrétariat un projet de recherche de M2 (5 à 7 pages) avec l'attestation d'accord du directeur ou de la directrice.

- **Deuxième session : Le jury de la mention se réunira fin septembre 2023.**

Vendredi 8 septembre 2023 : date limite de remise du mémoire au directeur ou à la directrice du mémoire.

À l'attention du directeur ou de la directrice : avoir remis un exemplaire du mémoire permettant l'évaluation du travail, et transmis la note au secrétariat, en se référant à la grille d'évaluation des M1 (il n'y a pas de soutenance des mémoires de M1).

- Toutes les validations de séminaires devront parvenir au secrétariat **avant le 17 juillet 2023**.

Avant le 15 septembre, pour les étudiant-es souhaitant poursuivre leur cursus à l'EHESS en M2, transmettre au secrétariat un projet de recherche de M2 (5 à 7 pages) avec l'attestation d'accord du directeur ou de la directrice.

- Pour les deux sessions :

Récapitulatif : les étudiant·e-s doivent transmettre au secrétariat en amont des jurys à master.sociologie@ehess.fr:

- La fiche de vœu relative au souhait de valider son année de M1 lors jury de la session de juillet ou septembre ;
- Une version en format .pdf du mémoire ;
- Les attestations de validation des séminaires qui n'auraient pas été transmises au secrétariat ou, à défaut, avoir vérifié avec le secrétariat les validations déposées et manquantes.

ÉCHÉANCES ET JURY DE MASTER 2

- Le jury de la mention se réunira le 30 juin 2023, 1ère session.

Vendredi 16 juin 2023 : date limite de remise du mémoire au directeur·trice.

- Toutes les validations de séminaires doivent être parvenues au secrétariat **avant le 20 juin 2023**.

Du 5 au 20 juin 2023 : soutenance du mémoire.

- Le jury de la mention se réunira mi-septembre 2023, 2^e session.

- Toutes les validations de séminaires doivent être parvenues au secrétariat **avant le 17 juillet 2023**. **La validation du mémoire doit être transmise au secrétariat avant le 15 septembre 2023**.

- Le mémoire devra être rendu au directeur ou à la directrice avant le 8 septembre. Les soutenances devront se tenir avant le 15 septembre.

- Pour les deux sessions :

- Mémoire :
 - avoir remis un exemplaire du mémoire au directeur ou à la directrice de mémoire et à l'autre membre du jury ;
 - avoir envoyé le mémoire en format .pdf par mail à master.sociologie@ehess.fr, et communiqué le nom de

l'enseignant·e choisi·e pour être membre du jury, ainsi que la date de soutenance ;

- Vérification des attestations de validation des séminaires déposées dans un dossier personnel en ligne pour chaque étudiant·e.

Concernant la composition du jury, il doit comporter au moins un·e sociologue. Le membre externe du jury doit être membre titulaire d'un laboratoire de l'EHESS qui n'est pas celui du directeur ou de la directrice. Exceptionnellement et après accord de la direction du master, le membre externe du jury peut relever d'une autre institution.

DISPOSITIONS COMMUNES (M1 et M2)

La réunion du jury n'est pas publique. Seuls les dossiers complets ainsi que les demandes de redoublement seront examinés (la demande doit être faite au préalable).

PROCESSUS DE CANDIDATURE AUX CONTRATS DOCTORAUX

Un calendrier spécifique s'applique aux candidat·es aux contrats doctoraux.

Calendrier indicatif :

- **Intention de candidature** à déposer au secrétariat pour le 19 juin 2023.
- **Dossiers administratifs et scientifiques** à remettre **avant le 21 août 2023**.
- **La soutenance de mémoire de M2 doit se tenir suffisamment tôt pour que le dossier complet**, incluant les rapports de soutenance, **soit transmis au secrétariat avant le jury des allocations doctorales**.
- **Un jury de M2 spécifique se tiendra, pour les candidat·es dont le master n'a pas été attribué lors d'une session précédente, juste avant les auditions**. Celles-ci sont organisées par la formation doctorale Sociologie entre le 10 et le 15 septembre 2023 pour attribuer les trois allocations dont dispose habituellement la formation. Ce pré-jury est ensuite validé au niveau du jury de l'École doctorale, une allocation supplémentaire étant susceptible d'être obtenue à ce niveau.

ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA SCOLARITÉ

1. Les deux niveaux du master

Le Master est constitué de deux niveaux (M1 et M2). Il se prépare normalement en deux ans. La validation complète de chaque niveau entraîne l'acquisition de 60 crédits (ECTS). Un redoublement peut être admis sur demande de l'étudiant-e, soumise au conseil pédagogique de la formation.

La préparation d'un niveau en deux ans peut être accordée de droit en cas de travail salarié, pour des raisons médicales dûment justifiées, ou encore pour les étudiant-es relevant du programme « Exilés » de l'EHESS.

2. Permanence pédagogique

Benoît Hachet, professeur agrégé, chargé de mission Formation continue et professionnalisation assure une permanence hebdomadaire sur rendez-vous tous les vendredis de 14h à 17h.

Laboratoire d'Anthropologie Politique - bureau 506

54 boulevard Raspail 75006 Paris

☎ : 01 49 54 22 66

e-mail : benoit.hachet@ehess.fr

3. L'Ouscipo

Hébergé au sein du master Sociologie, l'Ouvroir de sciences sociales potentielles (OUSCIPO) est animé par Alice Le Gall-Cécillon (Doctorante contractuelle chargée d'enseignement à l'EHESS), qui est à la disposition des étudiant-es qui souhaitent s'inscrire dans ce dispositif.

Créé en 2014, l'Ouscipo de l'École des hautes études en sciences sociales développe des partenariats de recherche entre ses étudiant-es, chercheurs et chercheuses, et des acteurs et actrices de la société civile (associations, acteurs de l'économie sociale et solidaire, collectivités locales, syndicats, entreprises, particuliers, etc.).

Dispositif inédit, inspiré des *legal clinics* anglo-saxonnes, l'Ouscipo est né de la conviction que le regard des sciences sociales peut - en dehors de toute logique d'expertise - rejoindre et enrichir les questionnements qui émergent de pratiques professionnelles ou bénévoles. En favorisant leur circulation entre les acteurs de la recherche en sciences sociales et de la société civile,

l'Ouscipo veut créer les conditions d'un enrichissement réciproque de ces questionnements.

Forte de sa tradition interdisciplinaire, la communauté scientifique de l'EHESS est en effet susceptible d'apporter une grande diversité d'éléments de problématisation, de description et de compréhension des sujets dont elle se saisit.

Interface active, cette structure sollicite et recueille des propositions de recherche émanant aussi bien de la communauté scientifique de l'EHESS que d'une grande diversité d'acteurs issus de nombreux domaines de la vie sociale. La diffusion de ces propositions permet l'émergence de projets de recherche pertinents à la fois scientifiquement et socialement. Ces travaux peuvent s'inscrire dans des recherches individuelles (mémoires, thèses) ou des recherches collectives (deux enquêtes collectives de M1 en 2022-2023). La construction de ces partenariats peut en outre faciliter l'accès aux données nécessaires à la réalisation de l'enquête. Se situant au plus près des univers sociaux étudiés, les partenaires de l'Ouscipo sont en effet susceptibles de favoriser la réalisation d'entretiens, la consultation d'archives, l'exploitation de base de données, ou encore l'observation de différents espaces sociaux.

L'Ouscipo s'engage également dans l'accompagnement des étudiant-es pendant leur recherche. Il est garant du respect des finalités et des modes de fonctionnement propres à chacun des partenaires. Une vigilance particulière est accordée à la protection des données confidentielles ou sensibles, ainsi qu'au respect de la liberté inhérente à toute activité de recherche.

Les partenariats construits dans le cadre de l'Ouscipo donnent lieu à une valorisation des résultats de la recherche auprès des partenaires ayant contribué à la délimitation et à la réalisation de l'enquête. Le format de cette restitution est convenu entre l'enquêteur-trice de manière à répondre au mieux aux spécificités de l'entité partenaire (article dans une revue interne, intervention à une formation, etc.). Ce travail de diffusion est indépendant des productions académiques exigées dans le cadre de diplômes universitaires.

Les partenariats sont encadrés par une charte d'engagement.

L'Ouscipo est animé par Liora Israël et Alice Le Gall-Cécillon. Elles sont accompagnées par un conseil scientifique.

Site internet : <http://ouscipo.ehess.fr/> Contact : ouscipo@ehess.fr ;

4. Les directrices et directeurs de master (M1 et M2)

Les chercheuses et chercheurs, enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs, appartenant à un centre de l'EHESS et/ou animant un séminaire dans le cadre de l'EHESS peuvent diriger un master (M1 et M2).

La pertinence du projet de recherche vis-à-vis de la sociologie sera jugée au cas par cas. Il est préférable de choisir un tuteur ou une tutrice qui assure un enseignement validable rattaché à la mention.

Nous fournissons ci-dessous une liste indicative, non exhaustive, des directrices et directeurs potentiel·les de master, suivie de mots-clés relatifs aux sujets sur lesquels ils ou elles assurent des directions de travaux.

Yohann Aucante (Maître de conférences, EHESS)

yohann.aucante@ehess.fr

Comparaison des politiques sociales et sanitaires, transformation des partis politiques et de la démocratie en Europe, politiques et sociétés de l'Europe nordique, gestion et conséquences socioéconomiques de la crise du Covid 19.

Christelle Avril (Maîtresse de conférences, EHESS)

christelle.avril@ehess.fr

Sociologie du travail, relations de service, genre et sexualité, classes sociales, question raciale et migrations, santé, hôpital, employé·es, domesticités, ethnographie et statistiques.

Nathalie Bajos (Directrice de recherche, INSERM)

nathalie.bajos@inserm.fr

Genre, santé et sexualité, inégalités sociales de santé.

Janine Barbot (Directrice de recherche, INSERM)

barbot@vjf.cnrs.fr

Sociologie des mobilisations collectives, Sociologie de la plainte, Sociologie de la santé et du monde médical, Droit, normes et société.

Yannick Barthe (Directeur de recherche, CNRS)

yannick.barthe@ehess.fr

Sociologie des risques collectifs, sociologie des controverses environnementales.

Philippe Bataille (Directeur d'études, EHESS)

philippe.bataille@ehess.fr

Sociologie du sujet vulnérable.

Gilles Bataillon (Directeur d'études, EHESS)

gilles.bataillon@ehess.fr

Sociologie de l'action armée et de la violence; sociologie de l'expérience démocratique et des populismes (Amérique latine XX° et XXI° siècles).

Emmanuel Beaubatie (Chargé de recherche, CNRS)

emmanuel.beaubatie@gmail.com

Genre, sexualité, santé, espace social, mobilité sociale, méthodes mixtes.

Valérie Beaudouin (Professeure Telecom-ParisTech, Directrice d'études EHESS)

valerie.beaudouin@telecom-paristech.fr

Sociologie du numérique : pratiques culturelles, pratiques amateurs, sociabilité, collectifs ; socio-économie des plateformes. Sociologie de l'innovation et des usages (internet, intelligence artificielle, apprentissage machine).

Céline Béraud (Directrice d'études, EHESS)

celine.beraud@ehess.fr

Genre et religion : femmes et religion, féminismes internes aux mondes religieux, mouvements LGBT internes aux mondes religieux, mise en forme rituelle des unions de même sexe, genre et laïcité, mobilisations religieuses « anti-gender » et contre le mariage de même sexe, politisation des questions de genre et de sexualité. Autre thème : la religion dans les institutions publiques.

Laure Bereni (Directrice de recherche, CNRS)

laure.bereni@ens.fr

Sociologie des discriminations et des organisations.

Yasmine Berriane (Chargée de recherche, CNRS)

yasmine.berriane@ens.fr

Politique et droits fonciers, genre et politique, participation en contexte autoritaire, sociétés du Maghreb.

Lise Bernard (Chargée de recherche, CNRS)

lise.bernard@cnrs.fr

Sociologie du travail, sociologie de l'emploi, stratification sociale, classes sociales, indépendance, situations hybrides entre salariat et indépendance, professions commerciales, ethnographie, statistiques.

Marc Bessin (Directeur de recherche, CNRS)

bessin@ehess.fr

Sociologie des présences sociales : temporalités et genre des prises en charges familiales, sociales et sanitaires.

Alexandra Bidet (Chargée de recherche, CNRS)

alexandra.bidet@ens.fr

Sociologie du travail et des engagements, sociologie économique.

Kamel Boukir (Maître de conférences, EHESS)

kamel.boukir@ehess.fr

Ethnographie, enquête, sociologie urbaine, déviance.

Vanina Bouté (Directrice d'études, EHESS)

vaninaboute@gmail.fr

Sociologie du Laos et de la Thaïlande.

Hamit Bozarslan (Directeur d'études, EHESS)

hamit.bozarslan@ehess.fr

Violences au Moyen-Orient. Sociologie politique et historique au Moyen-Orient, Problématiques minoritaires.

Bénédicte Brac de la Perrière (Chargée de recherche, CNRS)

benedicte.brac-de-la-perriere@ehess.fr

Sociologie des religions, sociologie du bouddhisme.

Jean-Louis Briquet (Directeur de recherche, CNRS)

jean-louis.briquet@univ-paris1.fr

Sociologie politique (élites et métiers politiques, liens politiques et électoraux, politique officielle).

Sylvaine Bulle (Professeure de sociologie, ENSA Val de Seine, Université de Paris)

sylvaine.bulle@cnsr.fr

Sociologie des mouvements écologiques et sociaux, engagements et sociétés post-croissance, politisation ordinaire.

Antonio Casilli (Professeur Telecom Paris, Institut polytechnique de Paris)

antonio.casilli@ehess.fr

Sociologie du numérique, Travail et automatisation, Réseaux sociaux, Éthique de l'Intelligence artificielle.

Daniel Cefai (Directeur d'études, EHESS)

daniel.cefai@ehess.fr

Sociologie des publics, des mobilisations collectives et des problèmes publics. Histoire des sciences sociales aux Etats-Unis. Méthodologie de l'enquête de terrain. Ethnographie des associations et des ONG.

Laura Centemeri (Chargée de recherche, CNRS)

centemeri@msh.univ-aix.fr

Sociologie de l'environnement.

Vincent-Arnaud Chappe (Chargé de recherche, CNRS)

vincent-arnaud.chappe@ehess.fr

Sociologie du droit, sociologie du travail et des relations professionnelles, sociologie des discriminations, des inégalités de genre au travail et des politiques de lutte contre les discriminations, sociologie de la quantification et des données, sociologie de l'action publique.

Francis Chateauraynaud (Directeur d'études, EHESS)

chateau@msh-paris.fr

Sociologie des risques, sociologie des controverses, formes d'emprise et pragmatique du pouvoir, socio-informatique.

Eve Chiapello (Directrice d'études, EHESS)

eve.chiapello@ehess.fr

Sociologie économique. Capitalisme, financiarisation et transition écologique.

Ioana Cîrstocea (Chargée de recherche, CNRS)

ioana.cirstocea@ehess.fr

Sociologie du féminisme ; sociologie des études de genre ; sociologie des circulations transnationales et intersectorielles des répertoires féministes ; sociologie du genre et des processus de reconfiguration de l'ordre politique.

Isabelle Clair (Directrice de recherche, CNRS)

isabelle.clair@cnrs.fr

Sociologie de la sexualité, de la vie privée et de la jeunesse. Méthodes ethnographiques.

Saskia Cousin (Maîtresse de conférences à l'Université de Paris)

saskia.cousin@parisnanterre.fr

Socio-anthropologie des économies de l'altérité : tourisme, hospitalités, patrimonialisation, restitution des biens culturels, bidonvilles, coopération internationale.

Muriel Darmon (Directrice de recherche, CNRS)
muriel.darmon@ehess.fr
Sociologie des inégalités sociales de santé, ethnographies hospitalières.

Françoise Dauce (Directrice d'études, EHESS)
francoise.dauce@ehess.fr
*Sociologie des mobilisations et des médias en contexte autoritaire,
Sociologie politique de la Russie contemporaine.*

François Denord (Chargé de recherche, CNRS)
francois.denord@cnrs.fr
Sociologie du pouvoir, Sociologie économique.

Thomas Depecker (Chargé de recherche, INRAE)
thomas.depecker@inrae.fr
*Alimentation et normes alimentaires, réforme des conduites de vie,
enquêtes et quantification, consommation et associations de
consommateurs*

Marco Diani (Chargé de recherche, CNRS)
marco.diani@ehess.fr
*Mouvements sociaux, communication politique, travail et environnements
numériques, modernité et conflits extrêmes.*

Emmanuel Didier (Directeur de recherche, CNRS)
emmanuel.didier@ens.fr
*Socio-histoire de la quantification, État, globalisation, Big data, santé,
pouvoir.*

Claude Didry (Directeur de recherche, CNRS)
claudio.didry@ens.fr
Travail, droit du travail, sociologie historique du droit et du travail.

Nicolas Dodier (Directeur d'études, EHESS, Directeur de recherche,
INSERM)
nicolas.dodier@ehess.fr
*Sociologie des dispositifs judiciaires, médicaux et scientifiques. Réparation
des situations de malheur, de violence ou d'injustice.*

Stéphane Dorin (Professeur, Université de Limoges)
stephane.dorin@gmail.com
Sociologie de la culture et sociologie de la globalisation.

Lucie Drechselova (Maîtresse de conférences, CETOBaC)

lucie.drechselova@ehess.fr

Genre et engagement politique : trajectoires militantes en Turquie et dans les espaces kurdes.

Virginie Dutoya (Chargée de recherche, CNRS)

virginie.dutoya@ehess.fr

Sociologie du genre, genre et politique, féminisme, Asie du sud.

Julien Duval (Directeur de recherche, CNRS)

jduval@msh-paris.fr

Sociologie de la culture (journalisme, cinéma), sociologie économique.

Véra Ehrenstein (Chargée de recherche, CNRS)

vera.ehrenstein@ehess.fr

Sociologie des sciences et des techniques, sociologie économique, sociologie de l'environnement (changements climatiques)

Arnaud Esquerre (Directeur de recherche, CNRS)

arnaud.esquerre@ehess.fr

Langage et discours, sociologie économique, sociologie religieuse, sociologie des arts et des médias.

Yannick Fer (Directeur de recherche, CNRS)

yannick.fer@ens.psl.eu

Sociologie des mouvements évangéliques et pentecôtistes ; Polynésie française et outre-mer français ; sociologie des émotions ; religions, engagement et autorité.

Edouard Gardella (Chargé de recherche, CNRS)

edouardgardella@yahoo.fr

Sociologie de la relation d'aide et de l'autonomie ; sociologie de la pauvreté ; sociologie du temps.

Nilüfer Göle (Directrice d'études, EHESS)

gole@ehess.fr

L'islam européen, les mouvements de l'espace public, la culture publique, le genre.

Benoît Hachet (Professeur agrégé, EHESS)

benoit.hachet@ehess.fr

Sociologie des temporalités, parentalités, sport, piscines publiques.

Nicolas Henckes (Chargé de recherche, CNRS)

henckes@vjf.cnrs.fr

Sociologie et histoire de la psychiatrie : savoirs, pratiques, institutions et action publique. Sociologie du travail médical. Les organisations de la protection sociale.

Eva Illouz (Directrice d'études, EHESS)

eva.illouz@ehess.fr

Sociologie des émotions et de la culture, sociologie du capitalisme.

Marion Ink (Chargée de recherche, INSERM)

marion.ink@ehess.fr

Savoirs expérientiels, ethnographie, travail scientifique, institutions scientifiques.

Liora Israël (Directrice d'études, EHESS)

liora.israel@ehess.fr

Sociologie du droit et de la justice, sociologie des professions judiciaires, sociologie de l'action collective, sociologie historique.

Pierre-André Juven (Chargé de recherche, CNRS)

pierreandre.juven@gmail.com

Régulations économiques de la santé (coûts des innovations, dispositifs de gestion, évaluation médico-économique) en France et Grande-Bretagne.

Marie Ladièr-Fouladi (Directrice de recherche, CNRS)

ladier@ehess.fr

Sociologie de l'Iran contemporain, politique de population, politique et protection sociale, politique d'immigration, genre, familles et relations intergénérationnelles dans les pays du Sud, démographie et politique.

Joël Laillier (Maître de conférences, université d'Orléans)

joel.laillier@ens.fr

Réformes de l'enseignement supérieur et la recherche, socialisation des classes supérieures (modes de vie, rapport au travail, trajectoires), professions artistiques

Sylvain Laurens (Directeur d'études EHESS)

sylvain.laurens@ehess.fr

Sociohistoire de l'État, sociologie des élites.

Stefan Le Courant (Chargé de recherche, CNRS)
stefan.le-courant@cns.fr
Migrations, études urbaines, risques et menaces.

Sébastien Lechevalier, (Directeur d'études, EHESS)
sebastien.lechevalier@ehess.fr
Inégalités, protection sociale, marché du travail, impact des nouvelles technologies sur la satisfaction au travail, care-led innovation, innovation sociale, socio-économie des capitalismes asiatiques.

Cyril Lemieux, (Directeur d'études, EHESS)
cyril.lemieux@ehess.fr
Histoire de la sociologie (en Europe et hors d'Europe) ; sociologie de l'éducation et des institutions scolaires (idem) ; sociologie politique (idem) ; sociologie du complotisme (idem).

Saba Le Renard (Directrice de recherche, CNRS)
saba.lerenard@gmail.com
Sociologie du genre et des articulations genre-classe-race, approches féministes postcoloniales, études queer, sociétés du Moyen-Orient.

Christian Licoppe (Professeur à Telecom ParisTech)
christian.licoppe@telecom-paristech.fr
Sociologie de l'interaction et des technologies de communication.

Wilfried Lignier (Chargé de recherche, CNRS)
wilfried.lignier@cns.fr
Sciences sociales de l'enfance, Socialisations enfantines, Stratégies d'éducation et de reproduction, Interface entre sciences sociales et sciences psychiques.

Dominique Linhardt (Chargé de recherche, CNRS)
dominique.linhardt@ehess.fr
Sociologie de l'État, de la guerre et du crime.

Florence Maillochon (Directrice de recherche, CNRS)
florence.maillochon@ens.psl.eu
Sociologie des liens sociaux, sexualité, conjugalité, famille, statistiques, méthodes mixtes.

Edgardo Manero (Chargé de recherche, CNRS)

edgardo.manero@ehess.fr

Sociologie de la sécurité. Transformations dans la pensée stratégique, conflits politiques, violence d'État et infra-étatique, sécurité et défense en Amérique latine, projection militaire des États-Unis en Amérique latine, enjeux territoriaux et frontaliers, identités et altérités, nationalismes et populismes latino-américains.

Dominique Marchetti (Directeur de recherche, CNRS)

dominique.marchetti@cnrs.fr

Sociologie des biens culturels (journalisme, médias) et de la construction des problèmes publics, sociologie des processus d'internationalisation.

Camille Masclet (Chargée de recherche, CNRS)

camille@masclet.eu

Sociologie de la famille et de la vie privée, Socialisation et socialisation politique.

Adèle Momméja (Chargée de recherche, CNRS)

adele.mommeja@gmail.com

Socio-histoire de l'immigration, sociologie des engagements, Socio-histoire de la violence politique

Cédric Moreau de Bellaing (Maître de conférences, ENS)

cedric.moreau.de.bellaing@ens.fr

Sociologie des institutions coercitives et des protestations violentes ; Sociologie des ordres politiques disloqués et des reconfigurations du droit et de la violence.

Delphine Naudier (Directrice de recherche, CNRS)

delphine.naudier@cnrs.fr

Sociologie du champ littéraire. Sociologie des rapports sociaux de sexe ; Sociologie des femmes écrivains.

Jules Naudet (Chargé de recherche, CNRS)

jules.naudet@ehess.fr

Sociologie des classes supérieures, Sociologie de la société indienne ; Mobilité sociale, Socialisation, Sociologie de la sociabilité.

Jean-Bernard Ouédraogo (Directeur de recherche, CNRS, Directeur d'études, EHESS)

jouedrao@ehess.fr

Sociologie du travail, sociologie de l'art, sociologie de la violence, méthodologie des sciences sociales.

Julie Pagis (Chargée de recherche, CNRS)

julie.pagis@cnsr.fr

Sciences sociales de l'enfance ; socialisation politique ; sociologie du militantisme dans les "années 68".

Serge Paugam (Directeur de recherche, CNRS, Directeur d'études, EHESS)

paugam@ehess.fr

Sociologie des inégalités et des ruptures sociales. Les formes élémentaires de la pauvreté. Processus de disqualification sociale. Précarité professionnelle et chômage en Europe. Régulation des États providence dans une perspective comparative.

Étienne Penissat (Chargé de recherche, CNRS)

etienne.penissat@cnsr.fr

Classes sociales, inégalités (genre, race, classe), mobilisations sociales, quantification

Sophie Pochic (Directrice de recherche, CNRS)

sophie.pochic@gmail.com

Sociologie du travail, du syndicalisme et du genre. Mobilités et mobilisations professionnelles.

Alexandra Poli (Chargée de recherche, CNRS)

polialexandra@yahoo.fr

Sociologie des discriminations, du racisme et des migrations.

Geneviève Pruvost (Directrice de recherche, CNRS)

genevievepruvost2@gmail.com

Genre, modes de vie et luttes écologistes.

Quentin Ravelli (Chargé de recherche, CNRS)

quentin.ravelli@ehess.fr

Sociologie comparative des crises, dettes et mouvements sociaux, biographie sociale de marchandises.

Catherine Rémy (Chargée de recherche, CNRS)

catherine.remy@ehess.fr

Sociologie de l'environnement, relations homme-animal, pratiques de l'ethnographie.

Juliette Rennes (Directrice d'études, EHESS)

juliette.rennes@ehess.fr

Sociologie des discours contestataires. Ethnographie de la parole militante. Agisme et luttes anti-âgistes. Genre, âge et vieillissement

Evelyne Ribert (Chargée de recherche, CNRS)

evelyne.ribert@ehess.fr

Sociologie de la mémoire et des migrations.

Camille Roth (Chargé de recherche, CNRS)

roth@ehess.fr

Sociologie des réseaux, sociologie des usages et de l'Internet, phénomènes de polarisation en ligne et chambres d'écho, approches quali-quantitatives et analyse de réseaux sociaux, modélisation.

Arnaud Saint-Martin (Chargé de recherche, CNRS)

arnaud.saint-martin@cnrs.fr

Sociologie des sciences et techniques, sociologie des activités spatiales.

Gisèle Sapiro (Directrice d'études, EHESS, Directrice de recherche CNRS)

gisele.sapiro@ehess.fr

Sociologie des professions intellectuelles, sociologie de la littérature, sociologie de la culture, sociologie historique des sciences sociales.

Emilia Schijman (Chargée de recherche, CNRS)

emilia.schijman@ens.fr

Rapports ordinaires au droit et à l'État, condition d'endettement et pauvreté, sociologie des statuts d'occupation, des modes d'accès à la propriété et à l'héritage.

Camille Schmoll (Directrice d'études, EHESS)

camille.schmoll@ehess.fr

Genre, migrations, espace, ville, Méditerranée.

Régis Schlagdenhauffen (Maître de conférences, EHESS)

regis.schlagdenhauffen@ehess.fr

Socio-histoire des catégories sexuelles. Alsace, Histoire et mémoire de la

Seconde Guerre mondiale, Droit, Enfermement, Journaux intimes, études LGBTI.

Alexis Spire (Directeur de recherche, CNRS)

alexis.spire@ehess.fr

Sociologie du rapport à l'État et à l'impôt.

Sébastien Tank-Storper (Directeur de recherche, CNRS)

sebastien.tank@ehess.fr

Sociologie du religieux, sociologie et anthropologie des juifs, des judaïsmes et des judéités.

Stéphanie Tawa Lama (Directrice de recherche, CNRS)

stephanie.tawa-lama-rewal@ehess.fr

Sociologie politique de la démocratie indienne : démocratie urbaine, participation et représentation, genre et politique.

Isabelle Thireau (Directrice d'études, EHESS, Directrice de recherche, CNRS)

isabelle.thireau@ehess.fr

Société chinoise aux 20^e et 21^e siècles ; Sociologie politique ; normes, légitimité et justice ; migration, travail, espaces publics intermédiaires ; enquêter dans le monde sinophone ; histoire de la sociologie chinoise.

Sezin Topçu (Chargée de recherche, CNRS)

sezin.topcu@ehess.fr

Sociologie des techniques, de l'environnement, de la santé reproductive et des mouvements écologistes et féministes.

Philippe Urfalino (Directeur de recherche, CNRS, Directeur d'études, EHESS)

urfalino@ehess.fr

Sociologie de la décision et de la délibération, théories de la démocratie.

Jöelle Vailly (Directrice de recherche, CNRS)

vailly@ehess.fr

Sociologie et anthropologie politique de la biomédecine, de la génétique et de la santé.

Annabel Vallard (Chargée de recherche, CNRS)

annabel.vallard@cnrs.fr

Sociologie des techniques et culture matérielle en Asie du Sud-Est.

Antoine Vauchez (Directeur de recherche, CNRS)

antoine.vauchez@univ-paris1.fr

Sociologie politique du droit et de la justice ; professionnels du droit, transformations de l'Etat et néolibéralisme ; brouillages public-privé ; droit et politique européenne.

Isabelle Ville (Directrice de recherche, INSERM, Directrice d'études, EHESS)

isabelle.ville@ehess.fr

Les sociétés contemporaines à la lumière du handicap.

Simeng Wang (Chargée de recherche, CNRS)

simeng.wang@cnrs.fr

Études migratoires (immigration chinoise en France), sociologie de la santé et de la santé mentale, sociologie du monde chinois (la Chine et ses diasporas), migrations de l'Asie de l'Est et du Sud-est en France, pandémie de Covid-19 et ses impacts sur le phénomène migratoire, discriminations ethno-raciales et racismes en France.

Jeremy Ward (Chargé de recherche, INSERM)

jeremy.ward.socio@gmail.com

Sociologie de la santé, prévention des risques épidémiques et vaccination.

Bénédicte Zimmermann (Directrice d'études, EHESS)

bzim@ehess.fr

Sociologie du travail et de la formation continue ; capacité d'agir, développement professionnel et parcours de vie ; entreprises, formes d'organisation et de participation des salariés ; travail soutenable et transition écologique.

MASTER 1

Obligations de scolarité

L'année de M1 a pour objectif d'approfondir la formation initiale en sociologie, d'acquérir diverses techniques d'enquêtes en sciences sociales, de mener une première recherche, et d'élaborer le projet qui sera réalisé en M2.

Pour composer son parcours d'enseignement, chaque étudiant-e doit acquérir 60 ECTS répartis comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Le coefficient diffère selon la catégorie des séminaires et s'applique au calcul de la moyenne générale.

Attention : en M1 la moyenne est construite par semestre. L'indication S1 ou S2 indique pour quel semestre « compte » l'UE. Toutefois, le positionnement des séminaires dans l'année peut varier. Exemple : un séminaire de méthodes peut avoir lieu en S2, mais il sera décompté dans la moyenne du S1. La moyenne générale est réalisée sur le S1 et S2.

Obligations de scolarité - M1 Sociologie			
Tronc commun	« Qu'est-ce qu'une enquête sociologique ? » S1	6 ECTS	Coefficient 1 (S1)
Tronc commun	« Qu'est-ce qu'une enquête sociologique ? » S2	6 ECTS	Coefficient 1 (S2)
Enquête collective	1 enquête collective au choix (inscription lors de la journée de rentrée)	6 ECTS	Coefficient 2 (S1)
Lecture, Méthodologie ou Initiation	1 séminaire de 24h à choisir dans la liste	6 ECTS	Coefficient 1 (S1)
Lecture, Méthodologie ou Initiation	1 séminaire de 24h à choisir dans la liste	6 ECTS	Coefficient 1 (S1)
Séminaires de recherche	1 séminaire de 24h en sociologie hors celui du directeur ou de la directrice	6 ECTS	Coefficient 1 (S1)
Séminaires de recherche	1 séminaire de 24h (hors sociologie ou autre aire culturelle que le mémoire)	6 ECTS	Coefficient 1 (S2)
Rendu intermédiaire du mémoire de M1	Bilan d'étape à la fin du S1 + suivi du séminaire du directeur ou de la directrice (ou indiqué par lui ou elle)	3 ECTS	Validation (ou non) par l'enseignant-e
Mémoire	Mémoire d'une quarantaine de pages	12 ECTS	Coefficient 4 (S2)
Stage ou Langue Vivante	Au terme du M2, les deux doivent être validés.	3 ECTS	Validation de l'un ou l'autre

Modalités de validation des séminaires

1. Règles générales

L'assiduité à un séminaire est une condition nécessaire pour sa validation. Un séminaire ne pourra pas être validé à partir de trois absences non justifiées.

La validation d'un séminaire suppose en outre de remettre à l'enseignant·e un travail qui sera noté. Le contenu de ce travail est déterminé librement par l'enseignant·e. La demande faite à l'étudiant·e doit cependant rester raisonnable (ne pas dépasser les 10-12 pages semble indiqué). Le rendu ne peut en aucun cas être un extrait du mémoire à rendre en fin d'année.

Le séminaire ne peut pas être validé si la note est inférieure (strictement) à 10. Si l'enseignant·e envisage d'attribuer, au vu d'une première évaluation, une note inférieure à 10, il doit en informer l'étudiant·e, qui a alors la possibilité de chercher à améliorer son travail écrit afin d'obtenir une meilleure note.






2. Suggestions de travaux possibles de validation

Les travaux de validation peuvent par exemple prendre la forme suivante :

- Une note de lecture sur un ouvrage de sciences sociales récemment paru (avec possibilité d'une publication sur le [Carnet des étudiant·es du master Sociologie](#)) ;
- Le compte rendu analytique d'une séance du séminaire (publication possible également) ;
- Les notes d'un exposé fait en séminaire, réécrites et complétées ;
- Un document original (tableaux statistiques, archives, matériaux textuels ou iconographiques, etc.) analysé par l'étudiant ;
- Un entretien effectué par l'étudiant, retranscrit et analysé ;
- Une observation de type ethnographique effectuée par l'étudiant et analysée ;
- Une bibliographie critique et commentée sur un thème déterminé ;
- Le compte rendu en français d'une ou plusieurs conférences de sciences sociales données en anglais (pour certains séminaires de lectures) ;
- La traduction en français de quelques pages d'un article de sciences sociales en langue étrangère (pour certains séminaires de lecture).

3. Récapitulatif des travaux à effectuer en M1 :

Au cours de l'année, les étudiant-es ont donc à rédiger une série de travaux.

-  Un rendu intermédiaire de 5 à 10 pages au terme du premier semestre (S1) rendant compte de l'avancée de leur mémoire, et transmis à leur directrice ou directeur.
-  Un mémoire court de 40 pages maximum à rendre à la fin du deuxième semestre (S2). Construit autour d'une question de recherche formulée par l'étudiant-e, il doit comporter : un état de la littérature, l'énoncé d'une problématique, la description de la méthodologie d'enquête envisagée pour y répondre, l'analyse des premières données rassemblées. Il peut intégrer la formulation d'un projet de recherche pour le M2. Ce mémoire est noté par la directrice ou le directeur de master.
-  Les travaux écrits ou oraux correspondant à la validation des séminaires qui doivent être suivis au cours de l'année (tronc commun, enquête collective, deux séminaires fondamentaux – méthode, initiation ou lecture, deux séminaires de recherche). Le suivi du séminaire du directeur ou de la directrice de master (ou un séminaire qu'il ou elle a recommandé s'il ou elle n'en assure pas) est validé par l'assiduité.
-  Un projet de recherche d'une dizaine de pages pour le passage en M2, à remettre au directeur ou la directrice de master pressenti-e pour accord.
-  Le cas échéant, un rapport de stage ou la validation requise pour l'enseignement de la langue par le Pôle Langues.

Pour harmoniser la notation des mémoires de M1, la grille suivante a été adoptée par le Conseil pédagogique. Elle permet de mieux comprendre quelles sont les principales attentes relatives au mémoire de M1.

Grille de notation pour les mémoires de M1

Taille attendue du mémoire : une quarantaine de pages.

Connaissance de la littérature et construction de la problématique	/5
Élaboration du protocole de recherche	/5
Présentation et analyse des résultats	/5
Qualité du plan et de la rédaction	/5
Note	/20

MASTER 2

Obligations de scolarité

L'année de M2 a pour objectif, outre l'approfondissement d'une formation transversale en sociologie, la réalisation d'un mémoire de recherche plus développé qu'en M1. Elle est sanctionnée par la délivrance du master mention Sociologie. Au cours de l'année, chaque étudiant-e doit acquérir 60 ECTS (European Credits Transfer System).

Le coefficient diffère selon la catégorie de séminaire et s'applique au calcul de la moyenne générale.

La moyenne est calculée sur une base annuelle pour le M2.

Obligations de scolarité - M2 Sociologie			
Tronc commun	« Sociologies d'aujourd'hui » S3 et S4	6 ECTS	Coefficient 1
Séminaire « Pratique des logiciels d'analyse des données »	Au choix (Séminaire obligatoire, inscription lors de la journée de rentrée)	6 ECTS	Coefficient 1
Séminaire de recherche ou Fondamental (lecture, méthodologie, initiation)	Au choix dans la liste des séminaires NB : les primo-entrants doivent choisir un séminaire fondamental (lecture, méthodologie, initiation)	6 ECTS	Coefficient 1
Séminaire de Recherche en sociologie	Au choix dans la liste des séminaires	6 ECTS	Coefficient 1
Séminaire de recherche d'ouverture	Au choix dans la liste des séminaires de recherche, hors sociologie ou autre aire culturelle que le mémoire	6 ECTS	Coefficient 1
Rédaction du mémoire de M2 et suivi du séminaire de la directrice ou du directeur de mémoire		27 ECTS	Coefficient 5
Stage ou enseignement de langue	Au terme du M2, les deux doivent être validés.	3 ECTS	Validation de l'un ou l'autre

Modalités de validation des séminaires

1. Règles générales

L'assiduité à un séminaire est une condition nécessaire pour sa validation. Un séminaire ne pourra pas être validé à partir de trois absences non justifiées.

La validation d'un séminaire suppose en outre de remettre à l'enseignant·e un travail qui sera noté. Le contenu de ce travail est déterminé librement par l'enseignant·e. La demande faite à l'étudiant·e doit cependant rester raisonnable (ne pas dépasser les 10-12 pages semble indiqué). Le document rendu ne peut être en aucun cas un extrait du mémoire.

Le séminaire ne peut pas être validé si la note est inférieure (strictement) à 10. Si l'enseignant·e envisage d'attribuer, au vu d'une première évaluation, une note inférieure à 10, il doit en informer l'étudiant·e, qui a alors la possibilité de chercher à améliorer son travail écrit afin d'obtenir une meilleure note.


2. Suggestions de travaux possibles de validation


Les travaux de validation peuvent par exemple prendre la forme suivante :


- Une note de lecture sur un ouvrage de sciences sociales récemment paru (avec possibilité d'une publication sur le carnet des étudiant·es du master Sociologie) ;
- Le compte rendu analytique d'une séance du séminaire (publication possible également) ;
- Les notes d'un exposé fait en séminaire, réécrites et complétées ;
- Un document original (tableaux statistiques, archives, matériaux textuels ou iconographiques, etc.) analysé par l'étudiant ;
- Un entretien effectué par l'étudiant, retranscrit et analysé ;
- Une observation de type ethnographique effectuée par l'étudiant et analysée ;
- Une bibliographie critique et commentée sur un thème déterminé ;
- Le compte rendu en français d'une ou plusieurs conférences de sciences sociales données en anglais (pour certains séminaires de lectures) ;
- La traduction en français de quelques pages d'un article de sciences sociales en langue étrangère (pour certains séminaires de lecture).

3. Récapitulatif des travaux à effectuer en M2

Au cours de l'année, les étudiant·es ont à rédiger les travaux suivants.

 Un mémoire de 80 à 120 pages, à rendre à la fin du Semestre 4. Construit autour d'une question de recherche formulée par l'étudiant·e, il doit comporter : un état de la littérature, l'énoncé d'une problématique, la description de la méthodologie d'enquête destinée à y répondre, la présentation et l'analyse des données rassemblées lors de l'enquête, l'indication de perspectives ultérieures. Ce mémoire fait l'objet d'une soutenance orale devant un jury composé du directeur ou de la directrice de master et d'un ou d'une autre enseignant·e-chercheur·e ou chercheur·e.

 Cinq travaux correspondant à la validation des séminaires qui doivent être suivis au cours de l'année. Le séminaire du directeur ou de la directrice est validé par l'assiduité.

 Le rapport de stage ou la validation de l'enseignement de langue (suivant ce qui a été validé en M1).

Pour harmoniser la notation des masters de M2, la grille suivante a été adoptée par le conseil pédagogique. Elle permet de mettre en évidence les différentes dimensions qui doivent être traitées dans le mémoire de M2.

4. Grille de notation pour le mémoire et la soutenance de M2

Taille attendue du mémoire : 80 à 120 pages

Originalité du sujet, capacité à problématiser et à poser des hypothèses de recherche, description de la méthode d'enquête	/4
Connaissance de la littérature et positionnement par rapport aux travaux antérieurs	/4
Qualité du recueil des données et de leur analyse	/4
Clarté de la rédaction, présentation et exploitation des résultats en adéquation avec la problématique et les hypothèses	/4
Qualité de la discussion critique des résultats, des limites du travail et prolongements possibles (en intégrant la qualité des échanges lors de la soutenance)	/4
Note	/20

DISPOSITIONS COMMUNES (M1 ET M2)

Les travaux de validation peuvent porter sur des matériaux utilisés pour le mémoire, ou sur des thèmes directement liés au mémoire. Il ne peut toutefois s'agir d'une simple partie du mémoire. Les enseignant-e-s peuvent inclure, selon leur appréciation, une part orale plus ou moins importante dans le travail de validation. Ces conditions de validation figurent sur les espaces dédiés aux séminaires sur la plate-forme Moodle.

Liste des séminaires de Master (M1-M2)

Les présentations détaillées de chaque séminaire se trouvent sur le site internet des enseignements et séminaires de l'EHESS, constamment réactualisé : <https://enseignements.ehess.fr/2022-2023>

Séminaires de Tronc Commun de M1

Ces séminaires ont un caractère obligatoire.

- **Qu'est-ce qu'une enquête sociologique ? (S1)**

Benoît Hachet, Professeur agrégé, EHESS

Fabien Truong, Professeur agrégé, Université Paris 8

Lundi de 14h30 à 16h30 : du 17 octobre 2022 au 30 janvier 2023.

Campus Condorcet - Bâtiment EHESS-Condorcet 2 Cours des humanités 93300 Aubervilliers, Salle 50

Hebdomadaire semestriel (6 ECTS)

Renseignements : fabien.truong@univ-paris8.fr, benoit.hachet@ehess.fr

- **Qu'est-ce qu'une enquête sociologique ? (S2)**

Marine Duros, ATER à l'EHESS

Julien Duval, directeur de recherche au CNRS

Lundi de 14h30 à 16h30 : du 20 février 2023 au 12 juin 2023.

Campus Condorcet - Centre de colloques, Cours des humanités 93300 Aubervilliers, Salle polyvalente 50

Hebdomadaire semestriel (6 ECTS)

Renseignements : marine.duros@ehess.fr, jduval@ehess.fr

SÉMINAIRES « ENQUÊTE COLLECTIVE » DE M1

Obligatoire, une enquête au choix, 6 ECTS par semestre. Inscription lors de la journée de rentrée du Master.

- **Enquête collective : " inclusion numérique".**

Irène Bastard, chargée de recherche, Bibliothèque nationale de France

Valérie Beaudouin, directrice d'études à l'EHESS

Alice Le Gall-Cécillon, Doctorante contractuelle chargée d'enseignement (DCE)

Campus Condorcet, Centre de colloques, Cours des humanités 93300 Aubervilliers, salle 3.10.

Bimensuel.

Jeudi de 8h30 à 12h30 du 01 décembre 2022 au 15 juin 2023.

Renseignements et inscription : irene.bastard@gmail.com,

valerie.beaudouin@telecom-paristech.fr, alice.legall.cecillon@gmail.com

- **Enquête collective sur "La métropole parisienne : interroger l'ancrage local du Campus Condorcet".**

Beatriz Fernandez, maîtresse de conférences à l'EHESS

Marie-Vic Ozouf-Marignier, directrice d'études à l'EHESS

Campus Condorcet, Centre de colloques, Cours des Humanités 93300 Aubervilliers, Salle 3.09

Hebdomadaire semestriel.

Jeudi de 12h30 à 14h30, du 02 mars 2023 au 08 juin 2023.

Renseignements et inscription : beatriz.fernandez@ehess.fr,

marignier@ehess.fr

- **Enquête collective auprès des restaurants solidaires du Centre d'action sociale de la ville de Paris (2022-2023)**

Kamel Boukir, maître de conférences à l'EHESS

Anne Lhuissier, directrice de recherche à l'INRAE

Aël Thery, ATER à l'EHESS

Campus Condorcet, Centre des Colloques, Cours des Humanités, 93300 Aubervilliers, salle 3.06

Bimensuel.

Lundi de 12h30 à 14h30, du 7 novembre 2023 au 5 juin 2023.

Renseignements et inscription : kamel.boukir@ehess.fr,

anne.lhuissier@inrae.fr, ael.thery@ehess.fr

- **Enquête collective " Ce que la judiciarisation fait aux violences de genre "**.

Camille Masclét, chargée de recherche au CNRS

Adèle Mommeja, chargée de recherche au CNRS

Campus Condorcet, Centre des Colloques, Cours des Humanités, 93300 Aubervilliers, salle 3.10.

Hebdomadaire semestriel.

Jeudi de 10h30 à 12h30, du 13 octobre 2022 au 12 janvier 2023.

Renseignements et inscription : adele.mommeja@gmail.com,
camille.mascllet@cnrs.fr

- **Enquête collective "Sociologie des processus de transnationalisation : l'exemple de l' «information internationale» "**.

Dominique Marchetti, directeur de recherche au CNRS

Judith Marcou, doctorante contractuelle chargée d'enseignement

Campus Condorcet, Centre des Colloques, Cours des Humanités, 93300 Aubervilliers, salle 3.10.

Hebdomadaire semestriel.

Lundi de 10h30 à 12h30, du 7 novembre 2022 au 13 février 2023.

Renseignements et inscription : dominique.marchetti@cnrs.fr,
judith.marcou@ehess.fr

SÉMINAIRE DE SUIVI DES MÉMOIRES DE M1

- **Séminaire de suivi des mémoires de M1**

Svetlana Russkikh, ATER à l'EHESS, assurera 24h de suivi des mémoires au 2^e semestre. Des indications complémentaires sur les lieux et les horaires seront fournies par mail au cours du mois d'octobre.

SÉMINAIRES DE TRONC COMMUN DE M2



Obligatoire, 6 ECTS

- **Sociologies d'aujourd'hui (groupe 1)**

Yannick Barthe, directeur de recherche au CNRS, directeur d'études à l'EHESS

Maud Hetzel, ATER à l'EHESS

Cyril Lemieux, directeur d'études à l'EHESS

Campus Condorcet, Centre des Colloques, Cours des Humanités, 93300 Aubervilliers, salle polyvalente 50

Mensuel semestriel (S1)

Jeudi de 8h30 à 12h30 du 13 octobre 2022 au 25 mai 2023.

Renseignements : yannick.barthe@ehess.fr, maud.hetzel@ehess.fr,
cyril.lemieux@ehess.fr

- **Sociologies d'aujourd'hui (groupe 2)**

Liora Israël, directrice d'études à l'EHESS.

Sylvain Laurens, directeur d'études à l'EHESS

Campus Condorcet Centre de colloques, Cours des humanités 93300 Aubervilliers, salle 3.08

Hebdomadaire semestriel (S1)

Lundi de 14h30 à 16h30, du 7 novembre 2022 au 13 février 2023.

Renseignements : liora.israel@ehess.fr, sylvain.laurens@ehess.fr

SÉMINAIRES PRATIQUES DES LOGICIELS D'ANALYSE DES DONNÉES (PLAD) DE M2

Obligatoire en M2, un séminaire au choix, 6 ECTS. Inscription lors de la journée de rentrée du master.

Attention : ces séminaires apparaissent sur le site internet dans la rubrique « séminaires de méthodologie ».

- **Atelier d'analyse des données qualitatives en sociologie**

Clémence Schantz, chargée de recherche à l'IRD

Campus Condorcet, Bâtiment de l'EHESS, 2 Cours des humanités 93300 Aubervilliers, salle C267

Attention horaires atypiques : vérifier la compatibilité avec l'assiduité à vos séminaires.

Annuel.

Mardi 7 et mercredi 8 mars 2023 ; mardi 14 et mercredi 15 mars 2023 de 9h00 à 17h00.

Renseignements et inscription : clemence.schantz@ird.fr

- **Socio-informatique des alertes et des controverses. Méthodes numériques pour l'analyse des processus collectifs**

Francis Châteauraynaud, directeur d'études à l'EHESS

Campus Condorcet, Centre de colloques, 2 Cours des humanités 93300 Aubervilliers, salle 3.06.

Hebdomadaire semestriel (S1)

Lundi de 10h30 à 12h30, du 24 octobre 2022 au 13 février 2023.

Renseignements et inscription : stephanie.taveneau@ehess.fr

- **Construire et traiter des données quantitatives avec R: introduction aux méthodes d'analyse factorielle et de classification (niveau débutant).**

Marine Duros, ATER à l'EHESS

Campus Condorcet, Bâtiment de l'EHESS, 2 Cours des Humanités, 93300 Aubervilliers, Salle C267

Semestriel hebdomadaire (S1)

Lundi de 8h30 à 10h30, du 10 octobre 2022 au 23 janvier 2023.

Renseignements et inscription : marine.duros@ehess.fr

- **Construire et traiter des données quantitatives avec R : statistiques descriptives et méthodes de régression (niveau intermédiaire)**

Marine Duros, ATER à l'EHESS

Campus Condorcet, Bâtiment de l'EHESS, 2 Cours des Humanités, 93300 Aubervilliers, Salle C267

Semestriel hebdomadaire (S1)

Lundi de 10h30 à 12h30, du 10 octobre 2022 au 23 janvier 2023.

Renseignements et inscription : marine.duros@ehess.fr

- **Traitement et analyse de l'information spatialisée**

Carmen Brando, ingénieure de recherche à l'EHESS (CRH)

Éric Mermet, ingénieur de recherche au CNRS, (CAMS)

Angelo Odore, ingénieure de recherche à l'EHESS (CRH)

54 bd Raspail 75006 Paris, Salle A05_16

Semestriel hebdomadaire (S1)

Lundi de 9h30 à 11h30, du 7 novembre 2022 au 27 février 2023.

Renseignements et inscription avant le 18 octobre : psig-tech@ehess.fr

- **Construire et traiter un questionnaire avec Excel**

Svetlana Russkikh, ATER à l'EHESS

Campus Condorcet, Bâtiment de l'EHESS, 2 Cours des Humanités, 93300 Aubervilliers, Salle C267

Semestriel hebdomadaire (S2)

Lundi de 12h30 à 14h30, du 20 février 2023 au 19 juin 2023 (pas de séance le 22 mai 2023).

Renseignements et inscription : svetlana.russkikh@gmail.com

- **Transcription assistée par reconnaissance optique – Transkribus**

Régis Schlagdenhauffen, maître de conférences à l'EHESS

Campus Condorcet, Bâtiment de l'EHESS, 2 Cours des humanités 93300 Aubervilliers, salle 3.08.

Semestriel hebdomadaire (S2)

Mardi de 14h30 à 16h30, du 7 mars 2023 au 6 juin 2023

Renseignements et inscription : regis.schlagdenhauffen@ehess.fr

SÉMINAIRES DE SUIVI DES MÉMOIRES DE M2

- **Séminaire de suivi des mémoires de M2**

Judith Marcou, doctorante contractuelle chargée d'enseignement, et **Svetlana Russkikh**, ATER, assureront des heures de suivi des mémoires de M2 au 2^e semestre. Des indications complémentaires sur les lieux et les horaires seront fournies par mail au cours du mois d'octobre.

ATELIERS DE LECTURE (M1 ET M2)

- [Auteurs contemporains en sociologie](#)
- [Genre et travail, pratiques et politiques](#)
- [Lectures en sciences sociales sur les temporalités](#)
- [Les outils sociologiques de Pierre Bourdieu](#)
- [Masculinités, féminités : approches sociologiques](#)
- [Présences sociales : genre, care et temporalités](#)
- [L'institution scolaire face aux rapports sociaux : classe, genre, migration et génération](#)
- [Sociologie de la culture](#)
- [Sociologie des outils de gestion, de la comptabilité et de la quantification](#)

ATELIERS D'INITIATION ET D'INTRODUCTION (M1 ET M2)

- [Discriminations, inégalités et organisations](#)
- [Introduction à la sociologie du handicap](#)
- [Politiques d'égalité en organisations](#)
- [Sciences sociales de l'enfance](#)
- [Sciences sociales du travail](#)
- [Sexualité et santé sexuelle : approches sociologiques et démographiques](#)
- [Socio-histoire du genre et de la sexualité](#)
- [Sociologie et histoire sociale du cinéma](#)
- [Violences de genre : problématisations et objectivation](#)

ATELIERS DE MÉTHODOLOGIE (M1, M2) SAUF PLAD

- [Analyser l'activité « telle qu'elle se fait » : les bases conceptuelles et méthodologiques de l'enquête vidéo-ethnographique \(interactionnisme, ethnométhodologie, analyse de conversation\)](#)
- [Approches et méthodes en sociologie historique](#)
- [De l'enquête au texte sociologique](#)
- [Diversité et mobilité sexuelle et de genre. Enjeux théoriques, méthodologiques et de catégorisation](#)
- [Initiation à l'usage des archives en sociologie](#)
- [L'analyse des correspondances en sociologie](#)
- [L'écriture en sciences sociales](#)
- [L'enquête sociologique par entretien \(groupe 1\)](#)
- [L'enquête sociologique par entretien \(groupe 2\)](#)
- [L'entrée biographique](#)
- [L'expérience ethnographique : de la méthode expérimentale à l'écriture sociologique](#)
- [OPP – Une enquête sur les outrages publics à la pudeur](#)
- [Séminaire de formation à la recherche en Afrique \(SéFRA\)](#)
- [Sociologie du numérique](#)

PERMANENCE ANNUELLE A TENEUR METHODOLOGIQUE

- **Atelier de soutien à l'utilisation des outils quantitatifs**

Marine Duros, ATER à l'EHESS

*Campus Condorcet, Bâtiment de l'EHESS, 2 Cours des humanités
93300 Aubervilliers, salle C267*

Annuel hebdomadaire

Lundi de 14h30 à 16h30, du 10 octobre 2022 au 12 juin 2023 (pas de séance le 22 mai 2023).

Renseignements et inscription : marine.duros@ehess.fr

SEMINAIRES DE RECHERCHE (SOCIOLOGIE OU HORS SOCIOLOGIE)

Sont présentés dans la brochure les enseignements relevant principalement de la sociologie, d'autres séminaires de lecture, de méthodes ou d'initiation accessibles aux étudiant·es du master, notamment ceux du master Études sur le genre, sont listé·es sur le site :

Se reporter à la présentation des enseignements sur le site de l'EHESS : <https://enseignements.ehess.fr/2022-2023>

LE STAGE OBLIGATOIRE EN MASTER À L'EHESS

Qu'est-ce qu'un stage ?

La loi n°2014-788 du 10 juillet 2014 tendant au développement, à l'encadrement des stages et à l'amélioration du statut des stagiaires définit les conditions de réalisation d'un stage étudiant :

« Les périodes de formation en milieu professionnel et les stages correspondent à des périodes temporaires de mise en situation en milieu professionnel au cours desquelles l'élève ou l'étudiant acquiert des compétences professionnelles et met en œuvre les acquis de sa formation en vue d'obtenir un diplôme ou une certification et de favoriser son insertion professionnelle. Le stagiaire se voit confier une ou des missions conformes au projet pédagogique défini par son établissement d'enseignement et approuvées par l'organisme d'accueil ».

La mission des stagiaires est encadrée juridiquement par une convention de stage qui est un document contractuel comportant toutes les dispositions obligatoires et tout ce qui relève de la mission (horaires etc...) ; elle fait l'objet d'une concertation entre les parties (l'étudiant-e, l'établissement de formation, dont l'enseignant-e référent-e, et l'organisme d'accueil). Elle est signée par les quatre parties. Ce sont les dispositions de cette convention qui seront vérifiées en cas de problèmes. La signature d'une convention couvre les stagiaires en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle (article L. 412-8 modifié et R. 412-4-I du code de la sécurité sociale). Ils ou elles doivent souscrire une assurance en responsabilité civile qui les couvre, pour toute la période du stage, en cas d'accident causé à un tiers.

Le stage peut être effectué dans tout type d'organisme d'accueil de droit privé ou de droit public, en France ou à l'étranger : entreprise, association, administration, collectivité territoriale, hôpital, ONG, assemblée parlementaire, assemblée consultative, établissement public ou privé, établissement de santé, auto-entrepreneur, artisan, profession libérale...

Le stage ne peut être réalisé que dans la période durant laquelle l'étudiant-e est effectivement inscrit-e dans un établissement. Ainsi, ne peut pas être signée une convention de stage qui s'étendrait au-delà du mois de septembre de l'année du M2. Il est fortement conseillé de s'y prendre 6 mois à l'avance afin de finaliser une convention de stage.

Au-delà de deux mois (308 h), le stage donne lieu à des gratifications obligatoires (3,75 € de l'heure), qui sont exonérées de l'impôt sur le revenu.

Le ou la stagiaire bénéficie de l'accès au restaurant de l'organisme d'accueil et aux activités sociales et culturelles comme les autres salarié-es. Ses frais de transport peuvent être pris en charge, en partie ou en totalité, selon les termes de la convention.

Le stage n'est pas un contrat de travail. Il n'est pas possible d'avoir pour mission l'exécution d'une tâche régulière correspondant à un poste de travail permanent ou saisonnier de l'organisme d'accueil.

Les stages dans les Masters recherche de l'EHESS

L'histoire et la vocation de l'EHESS font qu'elle attire des étudiant-es qui se destinent principalement à la recherche. Cependant, selon les statistiques produits par la Direction des enseignements et de la vie étudiante (DEVE), une majorité de diplômé-es de Master à l'EHESS ne font pas de doctorat dans l'établissement, et un grand nombre ne poursuivent pas en thèse.

Pour celles et ceux qui ne continuent pas en doctorat, le stage participe au renforcement du CV et à la construction d'un projet d'insertion professionnelle qui jusqu'alors était bien souvent reportée à la fin du Master, parfois même après un échec dans la recherche de financements de thèse.

Le stage obligatoire devient l'occasion pour les étudiant-es de l'EHESS de se confronter à un monde professionnel ; il est aussi une manière de prendre conscience de leur niveau de compétence et de découvrir d'autres métiers, comme un certain nombre de retours d'expériences nous l'ont montré.

Les stages ont aussi une utilité pour celles et ceux qui seront amené-es à continuer en doctorat, puisqu'ils donnent l'occasion de découvrir de plus près les institutions de recherche ou de fréquenter des mondes professionnels connexes. Rappelons que la moitié des docteur-es de l'EHESS trouvent un emploi en dehors de l'enseignement supérieur et de la recherche publique. Le caractère maintenant obligatoire des stages nous amène à diversifier ses formes.

Les trois catégories de stages envisageables dans le master sociologie :

Trois types de stages peuvent être envisagés :

- Un stage professionnalisant (SP)
- Un stage expérience terrain (SET)
- Un stage expérience professionnelle (SEP)

Le stage professionnalisant (SP) est la formule la plus classique du « stage étudiant » telle qu'elle a été définie dans la première section de ce document. Il a une durée comprise entre 1 et 3 mois et nécessite la signature

d'une convention de stage. Si tous les secteurs d'activité comme tous les organismes d'accueil sont susceptibles d'accueillir des stagiaires, les organismes de recherche publics comme privés auront sans doute une place privilégiée dans les recherches des étudiant-es comme dans les partenariats développés. En lien avec notre implantation au Campus Condorcet à Aubervilliers, les stages de proximité pourraient être encouragés dans les collectivités publiques, les entreprises, les associations, et en particulier dans les établissements scolaires pour lier l'EHESS à la communauté éducative de l'académie de Créteil.

Le stage expérience terrain (SET) consiste à interroger la rencontre avec un monde professionnel faite à l'occasion d'un travail de terrain. Les enquêtes individuelles peuvent s'y prêter, à condition qu'une partie du terrain soit réalisée dans le cadre d'une convention de stage, et donne lieu à un rapport spécifique. Il est également possible que certaines enquêtes collectives -sur demande argumentée auprès de la direction du master- puissent être considérées comme des stages de terrain, dans leur dimension de formation à la recherche. La durée du stage peut être plus courte ou plus longue que celle du SP, pour l'adapter aux conditions particulières du terrain. Le rapport de stage devra alors se différencier du travail de réflexivité propre à l'enquête scientifique, et présenter spécifiquement l'organisation dans laquelle s'est déroulée le stage.

Le stage expérience professionnelle (SEP) consiste, pour les étudiant-es qui exercent une activité salariée ou indépendante, à produire un document réflexif sur leur expérience professionnelle. Cette formule de stage doit être justifiée par un contrat de travail ou toute autre preuve de l'activité réalisée.

Rapports de stage, crédits et supervision

Les stages sont obligatoires dans le cursus de Master, à réaliser en M1 ou en M2. Ils sont crédités de 3 ECTS mais ils ne sont pas notés. L'enseignant-e référant-e du stagiaire est la directrice ou le directeur du mémoire. À ce titre, il ou elle signe la convention de stage, veille à la bonne exécution de la mission et valide le rapport de stage.

Le rapport de stage est un document de **5 à 10 pages** centré sur l'expérience professionnelle. Pour les SP et les SET, on attend que soient précisées les conditions dans lesquelles a été réalisé le stage (durée, horaires, lieux, modalités d'accueil et cadre d'exercice des missions...), les caractéristiques de l'organisme d'accueil (statut, organisation, administration, personnel...),

une description des missions effectuées et une analyse critique du monde professionnel fréquenté.

Il ne s'agit pas de faire une enquête sociologique sur l'organisme d'accueil, mais de développer une note réflexive sur un monde professionnel. Pour les SEP, on attend un document qui précise l'ancrage personnel dans le monde professionnel fréquenté (durée, poste, niveau, évolution...) et un recul critique sur ce dernier.

Le rapport de stage validé ainsi, le cas échéant, que l'attestation de stage délivrée par l'organisme d'accueil seront annexés au dossier universitaire du candidat.

Trouver un stage

Pour trouver un stage, les démarches personnelles des étudiant-es sont à encourager, des offres étant, par exemple, régulièrement proposées sur les sites du CROUS, de l'ONISEP, du CIDJ, ou du portail étudiant <http://www.etudiant.gouv.fr>.

La plupart des partenariats de recherche proposés par l'Ouscipo aux étudiants de l'EHESS sont compatibles avec la réalisation de stages : <http://ouscipo.ehess.fr>

À l'EHESS, le SAIP (Service d'Aide à l'Insertion Professionnelle) centralise et diffuse les offres. Il aide les étudiant-e-s dans leurs démarches et accompagne la signature de la convention de stage : saip@ehess.fr

ENSEIGNEMENTS DE LANGUE VIVANTE

Le suivi d'une UE de langue est obligatoire en master, il doit être suivi au choix en M1 ou en M2 (l'année où le stage n'est pas réalisé). L'UE est créditée de 3 ECTS dans la maquette.

Une équipe d'enseignant-es est en charge de l'offre de formation en français langue étrangère, anglais et allemand.

Français langue étrangère (FLE)

Les cours de français langue étrangère de l'EHESS s'adressent aux étudiant-es non francophones de l'établissement ayant un niveau minimal de français et souhaitant bénéficier d'un accompagnement dans la pratique académique de la langue – écrite et orale – dans les différentes sciences sociales.

Le travail s'effectue sur la base de supports oraux et écrits issus des sciences sociales ; il s'appuie également, et autant que possible, sur les productions personnelles des étudiants, en lien avec des activités proposées en classe ou avec les travaux dans lesquels les étudiants sont engagés par ailleurs (séminaires, colloques etc.).

Plusieurs types d'enseignements sont offerts, selon le niveau d'étude, le niveau linguistique et les besoins des étudiants : séminaires généraux (deux heures hebdomadaires sur douze semaines), ateliers spécifiques (phonétique, grammaire, écriture académique, présentation orale), tutorat (ponctuel, sur demande).

Seuls les séminaires généraux de douze semaines peuvent donner lieu à la délivrance d'ECTS.

Pour plus de renseignements, consulter : <http://bdl.hypotheses.org>

Pour toute question : fle@ehess.fr

Anglais

L'EHESS offre une formation spécifique d'anglais appliqué aux sciences humaines et sociales.

Cette formation s'adresse aux étudiant-es inscrit-es en master ou en doctorat, ainsi qu'aux post-doctorant-es.

Les enseignements dispensés prennent appui sur des sources variées et pluridisciplinaires (notamment des extraits d'ouvrages ou d'articles de sciences sociales, et divers types de supports audio en anglais), ainsi que sur des travaux proposés par les étudiants (propositions de communication, articles, résumés de leurs travaux, abstracts, etc.).

Plusieurs types d'enseignements sont proposés, selon le niveau d'étude, le niveau linguistique (A2/B1, B1, B2 et C1) et les besoins des étudiants.

Les cours sont validables et valent 3 ECTS (2h hebdomadaires sur 12 semaines).

L'année universitaire est divisée en 2 semestres de 12 semaines : premier semestre (novembre-février) et deuxième semestre (mars-juin).

Pour plus de renseignements et se préinscrire, consulter

<http://bdl.hypotheses.org>

Pour tous renseignements, veuillez contacter : anglais.shs@ehess.fr

Il est possible d'obtenir une dispense de suivi de l'UE de langues lorsqu'une maîtrise suffisante de l'anglais peut être prouvée. Les étudiant-es souhaitant faire une demande de validation d'acquis (octroi d'ECTS sans note et dispense d'assiduité) doivent retourner au Pôle Langues le formulaire accessible par ce lien avant le 30 novembre 2022 : <https://bdl.hypotheses.org/files/2022/07/Validation-acquis-anglais-22.docx>

Veuillez veiller à ne faire une demande que si elle rentre dans les critères précisés sur le formulaire.

Allemand

L'EHESS offre une formation spécifique d'allemand appliqué aux sciences humaines et sociales. Cette formation s'adresse aux étudiant-es inscrit-es en master ou en doctorat, ainsi qu'aux post-doctorant-es et auditeurs/auditrices libres.

Les enseignements visent d'une part à perfectionner les compétences linguistiques à l'écrit et à l'oral, et d'autre part à approfondir les connaissances sur l'espace germanophone et son paysage de recherche. Les enseignements s'appuient sur des sources pluridisciplinaires en sciences humaines et sociales (extraits d'ouvrages, articles scientifiques, presse écrite) et sur des projets proposés par les étudiants et participants (communications, présentations, résumés, notes de lectures, etc.)

Les enseignements requièrent un niveau de compréhension en allemand (minimum A2/B1) pour le cours d'allemand appliqué et un niveau avancé (minimum B2) pour le cours de traduction.

Les cours sont validables et accrédités par 6 ECTS (2h hebdomadaires sur 12 semaines).

L'année universitaire est divisée en 2 semestres de 12 semaines : premier semestre (novembre-février) et deuxième semestre (mars-juin).

Pour tout renseignement, s'adresser à :

Lucia Aschauer : lucia.aschauer@ehess.fr

Langues rares

Certaines langues rares peuvent également être suivies dans le cadre d'un partenariat avec l'Inalco. Les cours de langue de l'INALCO débutent en septembre. **Il est donc primordial d'avoir finalisé son inscription à l'EHESS dès le début du mois de septembre pour pouvoir intégrer les cours dès le S1.** Pour tout renseignement : <https://bdl.hypotheses.org/inalco>

DEONTOLOGIE

Une [charte du tutorat](#) est signée entre l'étudiant-e et sa directrice ou son directeur. Elle explicite les grands principes sur leur relation pédagogique. Elle est contresignée par la direction de la mention.

- Le **plagiat** est une faute particulièrement grave dans la recherche. Il s'agit de toute appropriation des mots ou des analyses d'autrui sans attribution claire et explicite à leur auteur. Tout plagiat sera par conséquent sévèrement sanctionné selon les procédures disciplinaires en cours à l'EHESS. En cas de doute sur ce qui constitue un plagiat, il est possible de demander des explications plus précises à tou-te-s les enseignant-e-s du master.

- Tout-e étudiant-e, confronté-e à **tout problème** dont il ou elle ne pourrait faire part à son directeur ou sa directrice, peut prendre contact avec les responsables de la mention (liora.israel@ehess.fr et dominique.marchetti@cns.fr), directement ou par l'intermédiaire du secrétariat (master.sociologie@ehess.fr).







- L'EHESS prend au sérieux les problèmes de **harcèlement** moral ou sexuel qui pourraient survenir. Si vous êtes victime ou témoin de harcèlement, vous pouvez prendre contact avec la direction de la mention, directement ou par l'intermédiaire du secrétariat.

Vous pouvez aussi prendre contact avec la chargée de mission auprès des étudiant-es de l'EHESS, Marie-Paule Hille) (marie-paule.hille@ehess.fr), et avec la Cellule de veille et d'information sur le harcèlement sexuel (stopharcelement@ehess.fr).

ANNEXES

FORMULAIRES

Les imprimés mentionnés ci-dessous sont transmis par le secrétariat et disponibles sur la page web de la formation tout au long de l'année <https://www.ehess.fr/fr/master-sociologie> (dans la rubrique « A télécharger »).

-  Fiche individuelle d'étudiant-e M1 ou M2 : cette fiche correspond au contrat pédagogique de l'étudiant-e dans lequel il ou elle indique, avec l'aide de la directrice ou du directeur, les séminaires qu'il ou elle entend valider. Un lien vers un formulaire sera communiqué à l'issue de la journée de rentrée.
-  Attestation de validation de séminaire : une attestation pour chaque séminaire suivi et validé, à transmettre au secrétariat pour l'enregistrement des notes et crédits attribués par l'enseignant-e ; imprimé valable pour les M1 et M2.
-  L'attestation de validation du mémoire de M1 :
-  Évaluation du projet de recherche M1-S2 : imprimé à rendre avec le projet de recherche évalué par la directrice ou le directeur pour le passage en M2.
-  Le procès-verbal de soutenance de mémoire du M2.
-  [Charte du tutorat.](#)

CHARTRE DU TUTORAT

Le recueil des Modalités de Contrôle des connaissances et des compétences 2022-2023 est disponible sur la page internet du Master Sociologie.

Chaque étudiant-e de Master de l'EHESS est encadré-e par un directeur ou une directrice, pour le M1 comme pour le M2. Afin de clarifier les responsabilités de chacune des parties signataires, cette chartre du tutorat doit être retournée au secrétariat de la formation en même temps que le contrat pédagogique.

1. La direction consiste à conseiller l'étudiant-e dans le choix des séminaires et des enseignements dans le respect des règles fixées par le Conseil pédagogique et à assurer la coordination avec les membres de l'équipe pédagogique impliqués dans la formation.
2. Pour assurer une direction, il est nécessaire d'être habilité pour cette fonction par le conseil pédagogique de la formation qui établit chaque année une liste d'enseignant-es qui peuvent encadrer des étudiant-es dans la formation.
3. Pour assurer un une direction, il convient de ne pas encadrer un nombre excessif d'étudiant-es, de manière à assurer un suivi pédagogique de leur travail dans des conditions satisfaisantes. Il est recommandé de ne pas dépasser six étudiant-es au total (M1 et M2) par année (des aménagements sont possibles dans les cas de double tutorat).
4. L'étudiant-e suit assidûment les enseignements de sa formation sauf s'il ou elle bénéficie d'un aménagement d'études visé par le responsable de la formation et validé par le président de l'EHESS ;
5. La direction s'accompagne d'au moins quatre réunions dans l'année : au moment de l'inscription, à la fin du premier semestre, et à deux reprises à l'occasion de la préparation des mémoires, projets, etc.
 - a) Lors de ces rendez-vous, les différentes étapes de la production du mémoire doivent être élaborées conjointement et en accord avec les recommandations spécifiques à chaque formation.
 - b) Les dates et horaires de rendez-vous fixés conjointement doivent être respectés par les deux parties.

6. L'enseignant-e qui assure le la direction rappelle à l'étudiant-e :
 - a) que le plagiat est sévèrement sanctionné ;
 - b) qu'il est indispensable de consulter la brochure de la formation et de respecter le calendrier portant sur la date de remise des travaux.
 7. L'enseignant-e qui assure le la direction donne son accord sur le stage (ou l'expérience professionnelle), suit l'étudiant-e pendant le stage et évalue le rapport final de stage.
 8. L'enseignant-e qui assure la direction demande à l'étudiant-e de s'inscrire au cours de français langue étrangère (FLE) si sa compétence en langue française est estimée insuffisante pour la conduite de l'enquête ou la réalisation du mémoire ; un certificat d'assiduité est alors exigé en fin d'année.
 9. En cas de divergence entre l'étudiant-e et l'enseignant-e qui assure le tutorat/la direction, la partie concernée doit en informer la direction du master qui mettra en place une médiation. Si la médiation n'aboutit pas, un changement de tutorat/direction pourra être envisagé avec les responsables du master.
- Si aucune solution ne peut être mise en place, la Direction du master devra saisir la Directrice des enseignements et de la vie étudiante.

ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANT·E·S

Service de l'accompagnement des étudiant·e·s en situation de handicap

Le service assure au quotidien l'accueil, l'accompagnement, l'information et le suivi pédagogique individualisé des étudiants et des étudiantes en situation de handicap ou gravement malades et assure la coordination avec les différents interlocuteurs et partenaires de l'EHESS.

Ces principales activités sont :

- L'évaluation des besoins pédagogiques de chaque étudiant au sein des équipes plurielles,
- La mise en œuvre et le suivi des aménagements humains et techniques et de l'accessibilité pédagogique,
- L'information et la coordination avec la communauté universitaire (enseignants, chercheurs, personnels administratifs et techniques, étudiants)
- Le développement de partenariats avec des structures, équipes de recherche et institutions extérieures concernées par le handicap.

Les nouveaux étudiants et étudiantes doivent prendre contact avec le service handicap le plus tôt possible, afin d'entamer une analyse des besoins et la mise en place des aménagements avant le début des séminaires. Les aménagements ne sont jamais rétroactifs, mais le service handicap reste néanmoins à l'écoute des étudiants tout au long de l'année.

Pour tout renseignement :

<https://www.ehess.fr/fr/service-laccompagnement-etudiants-en-situation-handicap>

☎ : (+33) 1 49 54 25 89, accueil.handicap@ehess.fr

Bureau A832, (8ème étage, gauche) 54, boulevard Raspail, 75006 Paris.

Horaires d'ouverture : Sur rendez-vous. Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Centre de médecine préventive - SIUMPPS de l'université de Paris

L'équipe pluridisciplinaire du [SIUMPPS des Saint-Pères](#) accueille, écoute, informe les étudiants et les étudiantes, dans le respect du secret professionnel. Pour les étudiants en situation de handicap, les médecins désignées CDAPH formuleront un avis sur les aménagements d'examens et concours, listeront les incapacités et proposeront éventuellement des adaptations possibles pour le suivi des études. La décision d'aménagement revient ensuite à la présidence de l'établissement qui notifiera sa décision. Le SIUMPPS propose aussi, sur rendez-vous, des consultations gratuites ou spécialisées telles que :

- des consultations gynécologiques ;
- des bilans bucco-dentaires ;
- une prise en charge psychologique ;
- des vaccinations.

Centre de médecine préventive - Centre de santé de l'université de Paris,
45, rue des Saints-Pères - 1er étage, porte T145 - 75006 Paris (M° Saint-Germain-des-Prés)

Sur rendez-vous via Doctolib ou téléphone. : 01 42 86 43 34

ALLOCATIONS ET AIDES DIVERSES

Contrat doctoral

Le contrat doctoral (anciennement appelé allocation de recherche) est un contrat à durée déterminée passé entre l'EHESS et un-e doctorant-e afin de lui permettre de se consacrer à ses travaux de recherche pour la préparation de la thèse.

Ces contrats doctoraux sont attribués chaque année à l'École doctorale qui organise la procédure de recrutement.

Destiné aux étudiant-es ayant soutenu leur mémoire de Master 2, ce contrat à durée déterminée est de trois ans ; son montant mensuel brut est d'environ 1 600 euros, il est incompatible avec une autre rémunération (hors charge de mission complémentaire, notamment charge d'enseignement).

Pour pouvoir candidater auprès de la formation doctorale de l'EHESS, il est nécessaire d'avoir soutenu au plus tard au début du mois de septembre précédant le concours et d'avoir obtenu une mention très bien au Master 2. Les candidat-es sont présenté-es par leur directrice ou directeur au jury de la Formation doctorale qui désigne des rapporteur-es, auditionne les candidat-es puis les classe.

Trois allocations en moyenne sont pré-attribuées à la formation doctorale Sociologie chaque année, il est parfois possible qu'une ou deux allocations supplémentaires soient obtenues au niveau du jury de l'École doctorale (le jury de la formation doctorale n'étant qu'un pré-jury). Il n'est pas possible de candidater en même temps à plusieurs formations doctorales de l'EHESS.

La déclaration de candidature aux allocations doctorales doit être envoyée au secrétariat au plus tard le 20 juin de chaque année.

Pour se familiariser avec la thèse et sa préparation, il est vivement recommandé de suivre le séminaire de Benoît Hachet : [« Faire une thèse en sciences sociales »](#).

Centre de colloques, Cours des humanités 93300 Aubervilliers, salle 50.
Annuel / mensuel (2e), lundi 16h30 à 18h30, du 14 novembre 2022 au 12 juin 2023.

Aides accordées par la formation de Master en sociologie

Pour les étudiant-e-s inscrit-e-s en Master qui doivent se rendre sur leur terrain de recherche, une aide financière peut être accordée pour les frais de déplacement et de logement.

Un dossier doit être constitué et transmis au secrétariat de la formation aux environs du mois de janvier, pour examen par le conseil pédagogique de février.

Constitution du dossier :

- une lettre de motivation en précisant par écrit l'utilisation de l'aide demandée (frais de transport...);
- un budget prévisionnel des dépenses (sous forme de tableau);
- une lettre d'appui de la directrice ou du directeur de recherche;
- la photocopie de la carte d'étudiant 2021-2022 ou certificat de scolarité;
- un relevé d'identité bancaire au nom de l'étudiant;
- la fiche agent complétée.

Le Conseil pédagogique de la mention sociologie examine les dossiers et attribue le montant des aides en fonction du budget annuel alloué à la formation.

ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

Les mobilités d'études

Les mobilités d'études vous permettent de passer un semestre ou une année dans un établissement partenaire de l'EHESS. Les crédits obtenus à l'étranger sont convertis à votre retour et reconnus dans votre parcours. Vous payez les frais d'inscription à l'EHESS et êtes exonéré dans l'université partenaire.

Où partir ?

Consultez le guide « Partir étudier à l'étranger » :

https://www.ehess.fr/sites/default/files/pagedebase/fichiers/partir_etudier_a_letranger_20-211.pdf

Pôle d'Appui à la Politique des Relations Internationales (PAPRI) :

simi@ehess.fr

Bureau 907- 54 Bd Raspail 75006 Paris

Accueil des étudiants : Prendre un rendez-vous par email.

Toutes les informations sur les mobilités et les aides sont disponibles dans le Livret Étudiant et les pages web de la rubrique « International » :

<https://www.ehess.fr/fr/partir-étudier-létranger>

REPRENDRE SES ÉTUDES À L'EHESS

Préalable

Les personnes salariées ainsi que celles en recherche d'emploi peuvent faire valoir leur droit à la formation en s'inscrivant aux diplômes de l'EHESS, en particulier au Master sciences sociales et humaines, et à ses mentions.

La flexibilité et la personnalisation du programme d'études du master répondent particulièrement bien aux attentes d'un public adulte déjà engagé dans une carrière professionnelle et voulant enrichir sa formation. Néanmoins, les diplômés de l'EHESS ne peuvent se préparer à distance, l'assiduité étant une des conditions requises à leur validation. Il est donc important que les candidats qui souhaitent s'inscrire dans nos formations s'assurent de pouvoir remplir ces conditions en libérant du temps pour suivre les enseignements et les cours.

Divers dispositifs peuvent vous le permettre, comme le Compte Personnel de formation ou la période de professionnalisation.

Vous pouvez obtenir les informations sur ces dispositifs sur les sites du ministère du Travail, à l'adresse suivante :

<http://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/>

Dans la préparation de votre décision, il importe de prendre contact avec le service des Ressources humaines de votre entreprise ou de votre administration.

Conditions d'admission

Pour ceux et celles qui ne remplissent pas les conditions de diplôme requises pour l'inscription au master, l'EHESS a mis en place une procédure de Validation des Acquis professionnels (VAP) qui permet de valoriser les connaissances et les compétences qui sont déjà acquises par l'expérience de travail.

Votre dossier, une fois jugé conforme par le service de la formation continue de l'EHESS, sera examiné par la Commission pédagogique du master, qui décidera de son acceptation.

Pour toutes les informations concernant votre projet de reprise d'études : le parcours à suivre à l'EHESS, les dispositifs ouverts et leur financement, l'adresse du contact est : directionfc@ehess.fr

☎ : 01 49 54 23 95

Bureau A912, (9^{ème} étage) EHESS,
54, Boulevard Raspail 75006 Paris

Le **Secrétariat pédagogique du Master** est votre interlocuteur pour toutes les questions concernant le programme d'études et les aspects pédagogiques de votre formation.

INFORMATIONS PRATIQUES

Durant votre scolarité, vous serez amenés à rechercher des informations sur le Master Sociologie. **Avant d'écrire à Anaïs Thibault et/ou aux responsables pédagogiques du Master, nous vous demandons de consulter au préalable le [site internet de la mention Sociologie](#), qui est régulièrement mis à jour.** Il est également important de **consulter très régulièrement votre messagerie Ehess** par laquelle sont diffusées de nombreuses informations importantes.

Les sites internet immanquables :



Le carnet des étudiant·e·s du Master Sociologie de l'EHESS

<https://mastersociologie.hypotheses.org/>



Page internet du Master sociologie

<https://www.ehess.fr/fr/master-sociologie>



Page internet du Doctorat de sociologie

<https://www.ehess.fr/fr/doctorat-sociologie>

Les ressources disponibles :

- Vous avez accès (via votre adresse mail ehess) au [Grand équipement documentaire \(GED\)](#), qui a ouvert ses portes aux chercheuses et chercheurs, étudiantes et étudiants du Campus Condorcet en novembre 2021. Conçu comme un « hub » transdisciplinaire, le GED représente un espace partagé et dynamique pour la recherche en sciences humaines et sociales, favorisant la création des liens entre les unités de recherche différentes et les projets communs. Disposant d'une collection impressionnante comptant près d'un million de documents, notamment des livres, des revues, mais aussi des fonds d'archives scientifiques et des documents audio-visuels, le GED est un outil avantageux voire indispensable pour le bon déroulement de nos projets de recherche, que l'on soit enseignant.e chercheur.e établi.e ou masterant.e.
Pour en savoir plus, vous pouvez consulter deux articles du Carnet des étudiants du Master sociologie de l'EHESS :
<https://mastersociologie.hypotheses.org/5891>
<https://mastersociologie.hypotheses.org/5406>
- La bibliothèque des thèses de l'EHESS en libre accès :
<https://tel.archives-ouvertes.fr/EHESS-THESE>
- Les travaux de l'EHESS en libre accès sur HAL-SHS :
<https://hal.archives-ouvertes.fr/EHESS/>

NOTES